

Les écrits professionnels

Niveau 2

OBJECTIFS

- Identifier le cadre législatif et réglementaire des droits des usagers en matière d'écrits sociaux
- Prendre en compte les notions de secret et de responsabilité professionnelles
- Revoir le cadre théorique et éthique de toute démarche d'évaluation de situations et de transmissions d'informations.,
- Identifier quelques principes de base de la communication efficiente

PUBLICS

- Educateurs spécialisés, autres TS salariés d'établissements médico-sociaux

PROGRAMME

- **Cadre législatif : loi du 6 janvier 1978 rénovée dite informatique et libertés, loi 2002-2, loi 2002-303, loi 2009-879, code pénal, code de la santé publique**

Principe du droit d'accès pour toute personne à toutes les informations concernant sa santé, soit directement, soit par le biais d'un médecin.

Implication sur le contenu des écrits, la traçabilité, le classement, l'archivage et le portage ou la consultation.

Notions de secret professionnel, secret partagé, secret médical

- **L'écriture professionnelle : quel écrit et pour qui ?**

- **Méthodologie et éthique**

La formulation des idées et des observations en tenant compte de la portée des mots, de ce qu'ils peuvent susciter chez le destinataire et la personne accompagnée...vocabulaire et terminologie, jargon professionnel

Rappel sur les exigences éthiques, légales et déontologiques

Réflexion sur le positionnement éthique du professionnel et ses choix rédactionnels.

- **Son rapport à l'écriture**

METHODES PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Apports théoriques à partir de présentations imagées

Echanges d'expériences et de situations. Réflexions partagées.

Evaluation des acquis à l'aide de productions et évaluation de la satisfaction

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée :

- 2 journées, soit 14 heures de formation

Intervenant :

- formateur consultant.